

Procès-verbal du Conseil général de l'AÉCS

Jeudi 19 mars,
local 3-21-193,
17h30

0.0 Ouverture

Le quorum étant constaté, l'ouverture de l'Assemblée est proposée à 17h47

P : Laurence Bernard

A : Marie-Ève Marchand-Blais

1.0 Procédures

1.1 Nomination du praesidium

Il est proposé que Pascal Rheault soit responsable de l'animation et Myriam Pelletier-Gilbert du secrétariat.

P : Laurence Bernard

A : Méliza Séguin

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

P : Laurence Bernard propose.

A : Méliza Séguin

Amendement 1 : Il est proposé de modifier l'ordre du jour pour décaler les points et insérer point comité Parents-Étudiants au point 1.

P : Sébastien

A : Méliza Séguin

AU

Amendement 2 : Il est proposé de modifier l'ordre du jour pour insérer, après le point 2, le point reconnaissance des comités.

P : Jean-Phillippe

A : Méliza Séguin

AU

Vote sur la proposition principale

AU

1.3 Adoption du dernier procès-verbal

P : Marie-Ève Marchand-Blais
A : Amalie Lambert
AU

2.0 Comité Parent étudiants

Sébastien parle du projet de sensibilisation à la réalité des parents étudiants au mois d'avril jeudi le 23 avril 11h00 13h00

3.0 Reconnaissance des comités

Il est proposé que l'AECS reconnaissance comité indépendantiste.

P : Marie-Soleil propose
A : Yannick Caouette

Discussion et questions :

Quel budget : 800\$

Quelles activités : manif vs guerre, conférences, films

Pourquoi manif par vous si mob existe ?

Point d'information de Gaétan Gauvin: le comité mob n'existe plus

Question préalable demandée; adoptée à la majorité

Vote sur la reconnaissance du comité :

Adopté majorité.

4.0 Employé-e-s d'été

Laurence Bernard explique la situation concernant les employé-e-s d'été à l'aide du document préparatoire au CG qui a été remis aux membres en même temps que l'avis de convocation.

Il est proposé qu'on tienne une plénière de 20 minutes.

P : Laurence Bernard
A : Marie-Ève Marchand-Blais

Amendement : Il est proposé de réduire la plénière à 10 minutes

P : Éric Leroux

A : Marie-Hélène Marier

Amendement rejeté à majorité

Proposition principale
Adoptée à majorité

Plénière : début 18h07

Pour le contrat site web, on demanderait que les candidat-e-s aient ces compétences;

Employé-e-s : sont-ils des étudiants obligatoirement?;

Ça serait mieux à contrat, car c'est beaucoup de travail;

Une personne de tech. Info. Dit qu'à contrat avec un étudiant en inform. Ça serait parfait, en parler avec Francine Fontaine;

Laurence répond aux questions;

Les tâches de BLU sont-elles incluses? C'est une énorme tâche juste celle là;

Est-ce que les 2 personnes de l'an passé ont tout accompli?

Est-ce que le bilan est inclus?

Est-ce que le travail d'archivage est vraiment utile?

Ça serait mieux deux étudiants, travailler seul c'est un peu démotivant.

Trop pour une personne, je crois qu'au moins deux c'est mieux

Une personne en info et une autre en graphisme, ça serait mieux

Laurence répond et explique l'alternance homme-femme des deux employé-e-s

Le site doit être prêt quand?

Il faudrait définir qui peut postuler...

Quelqu'un en graphisme ou arts avec qqn en tech. Admin ce serait bien.

Quelqu'un en arts et lettres parce qu'il y a beaucoup d'écriture

Le site, est-ce une troisième personne?

On devrait laisser au Comité d'embauche de définir les règles précises

Laurence explique que trois personnes ça serait mieux, que la permanence devrait avoir autorité mais que des gens du CX comme employés c'est bizarre vs le CG remet ses pouvoirs au CX

Qui est en charge du design du site?

18h27 plénière terminée

Délibérante

Il est proposé que deux employé-e-s étudiants soient engagés selon leurs compétences et non leur programme d'étude, qu'une personne étudiante soit engagée pour le contrat de site web en contactant Mme Fontaine de technique informatique, que la permanence aient le pouvoir de superviser les employé-e-s, que les gens du CX ne puissent pas être engagé-e-s, que le salaire soit de 12\$ pour 30h/sem, et qu'on allonge les heures par semaine si la tâche est trop lourde; que les gens des comités et les représentant-e-s des associations de programme puissent être engagé-e-s.

P : Gabriel Martin

A : Dominic Boisvert

Amendement : Il est proposé que la personne soit inscrite comme étudiante à l'automne 2009, qu'à compétence égale on engage un homme et une femme, que le travail à la maison ne soit pas permis.

P : Laurence Bernard
A : Jean-Francois Vachon

Sous-amendement : Il est proposé que le travail à la maison soit permis seulement pendant les semaines de la construction.

P : Éric Leroux

A : ?

Rejeté à majorité

Vote sur l'amendement

AU

Vote sur la proposition principale

Adoptée à la majorité

5.0 Statuts et règlements

Amalie Lambert présente les modifications de forme aux statuts.

Il est proposé d'étudier la version papier déposée ce soir.

P: Gabriel Martin

A: Éric Leroux

Une pause de 10 minutes est demandée à 18h52

AU

Proposition privilégiée : il est proposé de prendre un temps de lecture de 25 minutes.

P : Éric propose

A : Gabriel Martin

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : il est proposé de prendre un temps de lecture de 15 minutes.

P : Marie-Ève

A : Gabriel Martin appuie

Rejetée majorité

Proposition privilégiée : il est proposé de prendre un temps de lecture de 20 minutes.

P : Marie-Soleil Lecours

A : Roxanne Beaulieu
Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : il est proposé de prendre un temps de lecture de 10 minutes.

P: Eric Leroux
A: Gabriel Martin
Rejeté à la majorité

Il est proposé que tout le document soit étudié en A.G.

P : Éric Leroux
A : Philippe Cloutier
Rejeté à la majorité

Il est proposé que le point soit remis à un CG spécial qui aura lieu avant la prochaine AG.

P : Éric Leroux
A : Yannick Caouette

Adopté à la majorité

Il est proposé que le Conseil général extraordinaire ait lieu le 2 avril à 17h30

P : Laurence propose
A : Yannick Caouette
AU

6.0 Midis-bouffe

Point d'information de la part de Méliza Séguin sur les midi-bouffe. Retour sur le dernier et idées pour le prochain.

7.0 Mérite étudiant

Point d'info de Marie-Soleil sur le mérite étudiant.

8.0 Projets spéciaux

Présentation de la politique de l'AÉCS par Marie-Soleil Lecours.

Il est proposé que le projet de 5 étudiants de technique informatique de faire un LAN party. Ils demandent 300\$. Ce projet va toucher plusieurs étudiant-e-s de tout le Cégep et d'ailleurs.

P : Marie-Soleil Lecours

A : Yannick Caouette
Rejeté à la majorité

Il est proposé que le projet de 5 étudiants de technique informatique de faire un LAN party soit adopté avec un budget de 250\$

P : Éric Leroux
A : Gaétan Gauvin

Amendement: Il est proposé que le budget soit accordé sur présentation de factures seulement.

P : Dominic Boisvert
A : Gabriel Martin

Sous-amendement : Il est proposé que le matériel soit retourné à l'ÉTICS

P : Méliza Séguin
A : Philippe Cloutier
AU

Vote sur l'amendement : *Adopté à la majorité*
Vote sur la principale : *Adopté à la majorité*

Il est proposé que 500\$ soient accordés au projet spécial de spectacle bénéfice de Pépé et des Connards à l'orange au profit de JEVI organisé par des étudiant-e-s de sciences humaines.

P : Laurence Bernard
A : Marie-Ève Blais
AU

Les étudiant-e-s du stage ONU présentent leur demande de projet à l'AECS.

Appui unanime que ce projet soit remis au prochain CG puisqu'il ne respecte pas le délai de deux semaines.

7.0 Varia

Ambulance : Marie-Soleil Lecours parle de l'étudiant qui a eu un malaise et qui doit payer la facture d'ambulance.

Coop : Caroline parle du concours pour trouver un nom à la Café Jaune.

8.0 Levée

Gaétan Gauvin propose la levée
Appuyé par Gabriel Martin
Heure : 20h28